

Compte rendu de réunion de la commission Kmer Le mercredi 11.03.26 de 19H30 à 21H15 en visio.

Présents : Geoffroy SIBILEAU, Anne-Gaëlle HAUBOIS, Frédéric GILBERT, Hugues DELANNOY, Pierre VAILLANT, Pascal MILLOT

Animateur de la réunion : Geoffroy SIBILEAU

Compte-rendu : Geoffroy SIBILEAU

Geoffroy ouvre la réunion en précisant qu'il se chargera de rédiger un compte rendu sur deux. Pour les autres réunions, il est proposé de faire tourner la rédaction entre les membres. Il indique également qu'il utilisera l'IA et transmettra le résultat. Cela permettra de disposer d'un pense-bête et n'enlève en rien le travail de relecture et d'ajustement à effectuer ensuite.

1- STAGES 2026

Stage « Orientation » – 28 février et 1er mars – Bassin d'Arcachon

Cédric DURACQ et Philippe BRET ont encadré le stage « Orientation » organisé à Audenge les 28 février et 1er mars sur le bassin d'Arcachon. À l'issue de ces deux journées, ils ont dressé un bilan très positif du déroulement du stage.

Cette session a rassemblé 13 participants issus de 8 clubs et de 5 départements différents, dont certains participent régulièrement aux actions proposées par le comité.

Le programme alternait apports théoriques en salle et mises en pratique sur l'eau, permettant aux stagiaires de travailler concrètement les notions abordées.

Les encadrants ont particulièrement souligné l'intérêt marqué des participants, leur gentillesse ainsi que leur fort investissement tout au long du stage.

Au vu de cette dynamique positive, l'équipe a évoqué la possibilité de reconduire ce stage l'an prochain, éventuellement sur d'autres secteurs comme l'île d'Aix ou La Rochelle.

Stage « Perfectionnement 1 » - les 4 et 5 avril – Estuaire de la Gironde

Ce stage encadré par Geoffroy SIBILEAU à Saint Georges de Didonne affiche complet avec 6 participants issus de 6 clubs et de 3 départements différents, dont un participant hors région Nouvelle-Aquitaine. Cependant, cela a nécessité des appels ciblés afin de mobiliser des stagiaires expérimentés. L'objectif de ce stage est de permettre aux licenciés de se préparer à l'obtention des niveaux Rouge et Noir. Il vise également à offrir aux détenteurs de ces niveaux l'opportunité de maintenir leurs compétences ou de se remettre à niveau.

Les stagiaires seront autonomes pour l'hébergement, l'alimentation ainsi que pour leur matériel.

Stage « Groelandais » - 02 et 03 mai – Pertuis Charentais

Ce stage est prévu les 2 et 3 mai à Marennes-Oléron, il sera encadré par Pierre VAILLANT et Pascal MILLOT. Ce week-end de formation est consacré à l'utilisation de la pagaie groenlandaise, avec un accent particulier sur l'apprentissage de l'esquimautage groenlandais classique.

Pierre signale toutefois des problèmes techniques avec les formulaires PDF présents sur le site internet. Par ailleurs, certaines personnes ont manifesté leur souhait de s'inscrire sans être adhérentes à la FFCK. Il est donc rappelé que les participants doivent au minimum être titulaires d'une licence trimestrielle, à prendre dans un club.

À ce jour, 6 personnes sont inscrites et il reste encore des places disponibles.

Formation « Aspirant Guide Kmer » :

Cette formation, organisée en deux modules et encadrée par Geoffroy SIBILEAU et Hugues DELANNOY, ne compte pour l'instant aucun inscrit à 40 jours de l'échéance. Le stage sera toutefois maintenu sous réserve d'atteindre un minimum de 8 inscrits. La date butoir d'inscription est fixée au 1er avril.

L'équipe a convenu d'analyser plus tard les raisons du faible taux d'inscription.

Frédéric note l'apparition de nouveaux participants sur les listes, portant à 99 le nombre total de contacts actifs ayant participé à des actions de la commission Kmer. Pour notre jeune commission, c'est une vraie satisfaction.

Geoffroy souligne l'efficacité du tableau proposé par Frédéric pour le suivi des adhérents actifs participant aux actions de la commission.

Geoffroy précise que les articles concernant les stages « Sécurité » et « Perfectionnement 2 », seront mis en ligne en avril. Ces 2 stages seront présentés lors d'une prochaine réunion.

2- Point sur le comité Régional

Geoffroy précise qu'il n'a pas pu être présent à l'Assemblée générale du comité ni au comité directeur qui a suivi le samedi 7 mars. Il indique également ne pas avoir souhaité se présenter de nouveau comme délégué régional (collège 2) à l'Assemblée fédérale, contrairement à l'année dernière. Les raisons évoquées sont un manque de disponibilité et une sollicitation bénévole trop importante, qui pourrait à terme remettre en cause la pérennité de son engagement.

Il informe que le budget 2025 présente un déficit d'environ 4 000 euros, et que le budget prévisionnel 2026 fait apparaître un déficit d'environ 21 000 euros. Il précise ne pas avoir adopté ce budget.

Geoffroy évoque son intervention lors de la réunion du 16 février concernant l'iniquité des moyens entre les différentes disciplines au sein du comité, ainsi que les obligations du comité, liées à la DSP, de créer les conditions permettant le développement de toutes les disciplines en son sein. Son intervention a duré environ 15 minutes et a donné lieu à quelques échanges brefs. Il reste toutefois perplexe quant à la prise de conscience de l'ensemble des élus sur ce sujet.

Il signale également une évolution en matière de transparence des informations : un Drive a été ouvert, permettant aux administrateurs d'accéder à différents documents (dossiers de subventions, etc.). Par ailleurs, les comptes rendus sont désormais accessibles à l'ensemble des adhérents via le site internet, dans la rubrique dédiée à la vie des commissions.

Il précise avoir demandé une revalorisation de la subvention actuellement fixée à 5 € par stagiaire et par jour pour les stages sans encadrement par un salarié du comité, afin de la porter à 10 €. Cette demande a été rejetée.

Il signale également avoir renouvelé sa demande concernant les modalités de calcul qui justifient le montant de 5 euros. À ce jour, l'explication n'a toujours pas été apportée de manière claire et factuelle.

Il informe également que le comité avance sur l'élaboration du projet de développement et que tous les administrateurs ont été sollicités pour y contribuer. Les disciplines de la mer ainsi que les pratiques sans compétition y sont bien intégrées.

Pour conclure, il indique que toutes les demandes ont été réalisées en bonne et due forme. Il souligne toutefois que le climat est plutôt tendu et qu'il convient désormais d'attendre afin de constater les évolutions futures.

Frédéric remercie Geoffroy pour son investissement au sein des instances, un engagement qu'aucun membre de la commission ne souhaite actuellement réaliser.

3- Rassemblement Régional Kmer

Planning : Le programme, dans ses grandes lignes, sera reconduit à l'identique de l'année précédente. Il reste à déterminer le thème de l'intervention du matin. Geoffroy fera une proposition lors de la prochaine réunion.

Le thème environnemental, qui sera abordé en début de soirée, reste également à préciser. Frédéric et Anne-Gaëlle feront une proposition prochainement.

L'équipe d'encadrement : L'équipe d'encadrement est presque finalisée. Geoffroy est en attente de 2 réponses dans les prochains jours.

Les autorisations : Frédéric est chargé de finaliser et d'envoyer les demandes d'autorisation aux mairies concernées (Arcachon, La Teste, éventuellement Lège), ainsi qu'à la préfecture maritime et au Parc marin, en y joignant les schémas des lieux d'embarquement et de débarquement ainsi que toutes les informations nécessaires. Les démarches sont en cours et nous sommes dans les délais.

Le lancement des inscriptions : Geoffroy confirme qu'un article sera publié sur le site du comité à compter du 1er avril, sur le même principe que les années précédentes.

Le nom du rassemblement : Anne-Gaëlle interroge sur la suite à donner concernant le choix du nom. L'équipe indique que la décision sera prise lors d'une prochaine réunion de la commission, en tenant compte du sondage réalisé par Hugues.

4- Problématique de l'accès aux ports

Lors de la dernière réunion, Pierre a signalé un problème d'accès au port de plaisance de La Rochelle rencontré avec le club de Rochefort pour les kayakistes de mer. La commission décide que ce sujet sera traité.

Pierre souligne que la situation de La Rochelle pourrait servir de référence pour d'autres ports de la façade atlantique.

Frédéric, qui suit ces dossiers au sein de la commission, propose un projet de courrier à destination du gestionnaire du port afin d'obtenir des précisions sur les conditions d'accès et les zones de navigation autorisées pour les kayaks de mer.

Dans ce courrier, il est notamment demandé un éclaircissement sur un article du règlement intérieur (article 17.2), jugé peu compréhensible. L'objectif est de disposer d'informations claires afin de pouvoir les diffuser ensuite aux adhérents.

Geoffroy précise que cette démarche sera également l'occasion de rappeler l'importance de la maîtrise du code maritime et de l'immatriculation des kayaks par les adhérents.

Frédéric propose de lancer une action de sensibilisation sur ces aspects auprès des pratiquants. La situation du port d'Arcachon pourrait également être abordée dans ce cadre.

L'équipe propose enfin d'organiser une réflexion au sein de la commission afin de clarifier les objectifs concernant l'accès des kayaks de mer aux ports : droits d'accès, usages à défendre et position à porter auprès des gestionnaires portuaires.

Avant envoi, le projet de courrier au port de La Rochelle sera partagé avec le comité régional et Dominique Massicot pour validation.